

BULLETIN D'INSCRIPTION ANNEE 2019/2020***

 Nouvelle adhésion

 Renouvellement

NOM Prénom :

Adresse :

Tél fixe :

Mobile :

Adresse mel :

 Droit à l'image
 oui non
Certificat médical joint *

ACTIVITES	Montant
Tarif individuel Adhésion obligatoire à l'A.S.L. 1 fois par an	20€/AN
Tarif adhésion famille (même adresse)	
1er adulte	20€/AN
2ème adulte	18€/AN
ACTIVITES cochez l'(es) activité(s) choisie(s) :	
Sans participation supplémentaire :	
Scrabble <input type="checkbox"/>	
Jeux de cartes TAROT RAMI BELOTE <input type="checkbox"/>	
Loisirs créatifs : couture, tricot, travaux manuels <input type="checkbox"/>	
Atelier de Peinture SAUF NOV & JANVIER (voir proposition de stages) <input type="checkbox"/>	
Patchwork + travaux d'aiguilles <input type="checkbox"/>	
Danse bretonne (pour danseurs confirmés) (1) <input type="checkbox"/>	
Avec participation supplémentaire :	
Chant <input type="checkbox"/>	150€/an**
Gym douce (avec ou sans relaxation) (1) <input type="checkbox"/>	20€/an
Relaxation seule <input type="checkbox"/>	12 €/an
Gym tonique/dansante en musique (1) <input type="checkbox"/>	130 €/an**
Yoga Derviche à régler directement à P. Roche (1) <input type="checkbox"/>	245€/an*
Qi-Gong à régler directement à Y. HUGUET (1) <input type="checkbox"/>	180€/an**
Marche (1) <input type="checkbox"/>	8€/an
Gymnastique PILATES (1) <input type="checkbox"/>	200€/an**
TOTAL GENERAL :	

 Règlement par chèque libellé à l'ordre de l'ASL avec le bulletin d'inscription complété, **le certificat médical obligatoire (1)**
Les coûts des activités sont susceptibles de réajustement en fonction du nombre d'inscrits

Inscriptions le 7/09 au forum et le 14 septembre à 9h30 salle 2 Fred Savary

**** Abonnement pour l'année - possibilité de régler en 2 fois en remettant 2 chèques lors de l'inscription**
Pour les activités sportives, votre inscription ne sera effective qu'à réception du **certificat médical** de moins de 3 mois***

Information ASL : 06 11 07 66 22 - asl.gouesnach@gmail.com

Association Sports et Loisirs (ASL) déclarée à la Préfecture du Finistère sous le N°W294001653 .../...



Vérfié le 19 avril 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour les loisirs

Les organisateurs d'activités de sports de loisirs ou d'entretien peuvent exiger des certificats médicaux pour participer à leurs activités (par exemple, pour de simples randonnées). C'est une obligation votée à l'unanimité par les membres du C.A., et une condition liée aux assurances. SANS CERTIFICAT fin novembre, le responsable se réserve le droit de ne pas accepter l'adhérent ou de lui faire signer une décharge.

Vous n'avez pas de licence
Vous devez présenter un certificat médical.

Le certificat doit :

attester l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée,

et dater de moins d'1 an.



ATTESTATION DE DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné-e.....

Reconnais par la présente que l'Association ASL de Gouesnac'h a exigé de ma part, lors de mon inscription A l'activité de _____ pour la saison _____, un certificat médical d'aptitude Physique à cette pratique.

Je reconnais, à ce jour, ne pas avoir pris en compte cette exigence et décharge l'association A.S.L. De toute responsabilité en cas d'accident de santé qui interviendrait au cours de cette activité. Cette attestation deviendra caduque dès que j'aurai remis le certificat médical exigé.

Fait àle.....

Signature :